



Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques

44 millions de nuitées touristiques totales (-2,5% / 2023) | 87% de la fréquentation des Charentes



Saisonnalité touristique

Répartition des nuitées par saison

	Charente-Maritime	Charentes
Avant-saison Avril - Juin	25%	25%
Haute-saison Juillet - Août	44%	42%
Après saison Septembre - Octobre	14%	14%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	7%	19%
SAISON Avril - Octobre	83%	81%

Répartition mensuelle des nuitées



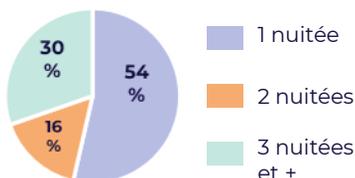
Durée moyenne de séjour

	CHARENTE-MARITIME	CHARENTES
Annuelle	3,7 jours	3,5 jours
En juillet/août	4,6 jours	4,4 jours

ORIGINE et nuitées touristiques

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuitées

	Français	Etrangers
Ensemble des séjours	75%	25%
Séjours 3 nuitées & +	81%	19%

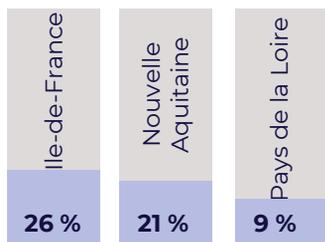


Bien comprendre :
une nuitée touristique = 1 touriste étranger vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste)

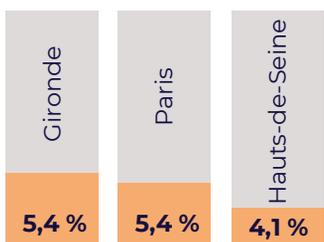
TOP 3 Nationalités

	Total Nuitées	Ensemble des séjours
1	Royaume-Uni	Royaume-Uni
2	Allemagne	Allemagne
3	Pays-Bas	Espagne

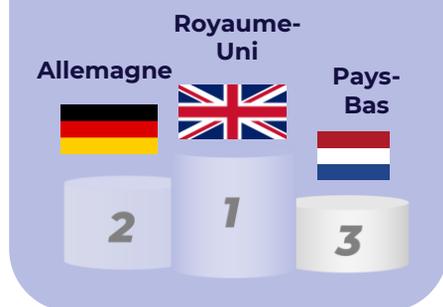
TOP 3 Régions



TOP 3 Départements



Séjours de 3 nuitées & +



EXCURSIONNISME

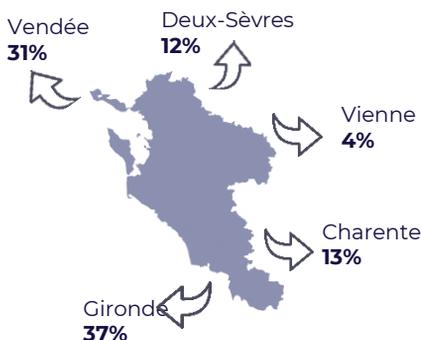
MOBILITÉ TOURISTIQUE



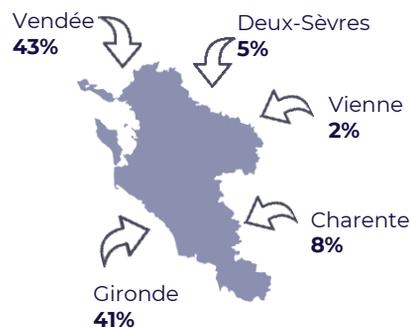
24,8 millions d'excursions

Répartition par saison	
Avant-saison Avril - Juin	27%
Haute-saison Juillet - Août	31%
Après saison Septembre - Octobre	16%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	26%
SAISON Avril - Octobre	74%

Où se rendent les touristes dormants sur le département (hors Charente-Maritime) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau Tourisme & Territoires. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dans la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuitées) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuitées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence dans le département.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre